





Evolutions réglementaires dans l'usage des fractions ligneuses des déchets verts

Clarisse Fischer, CIBE

Matthieu Campargue, RAGT ENERGIE

En partenariat avec CBQ+





Sommaire

Rappel

- Evolution réglementaire
- Combustibles concernés et leur process
- Démarches ISO
- Projets d'arrêté
- Suites envisagées par la filière





Contexte et évolution réglementaire

- La fraction ligneuse des déchets verts (FLDV) correspond à la fraction bois contenue dans les déchets verts, une fois séparée des feuilles et éventuels polluants.
- La FLDV est utilisée en chaufferies grâce à l'amélioration de leur qualité permise par l'optimisation des procédés de séparation mais également un suivi important de la qualité du combustible
- En 2015, le MTE a proposé un projet de fiche combustion excluant l'usage des DV issue des bennes de déchetteries
 - Echange entre la filière et le ministère (MTE) pour trouver un consensus sur l'usage uniquement de cette FLDV quelque soit la source de provenance (déchèterie ou entreprises) en excluant le bois composté



Typologie des déches

Volume de déchets verst est estimé à 10 Mt : dont 5,9 Mt annuelles DV captées par le service public (dont 4,7 Mt de manière dédiée) et 4,2 par des professionnels – source ADEME

le bois-énergie issue de la fraction ligneuse des déchets

verts est estimé entre 0,9 Mt (DV captés par le service

public) à 1,8Mt (DV captés pro)

(hypothèse de valorisation de 20%*)







Taux de cendres :

20-50%

1-5%

<

3-20%

3-10%

Isolations des flux se fait déjà sur certaines déchèteries

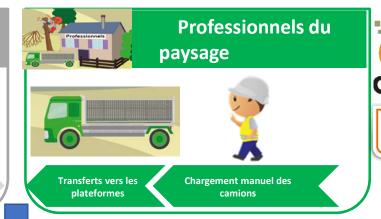
Nos travaux ne traitent pas des déchets verts mais uniquement de la fraction ligneuse des déchets verts, issue de la transformation de ces déchets verts.

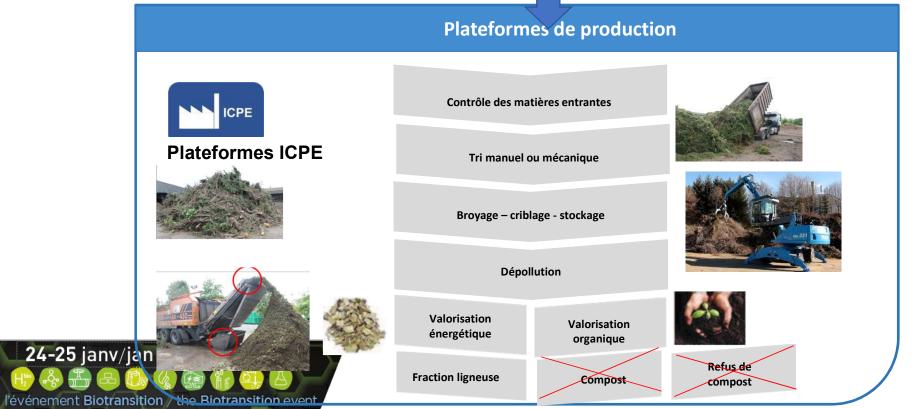




Suivi des déchets verts issus des déchèteries





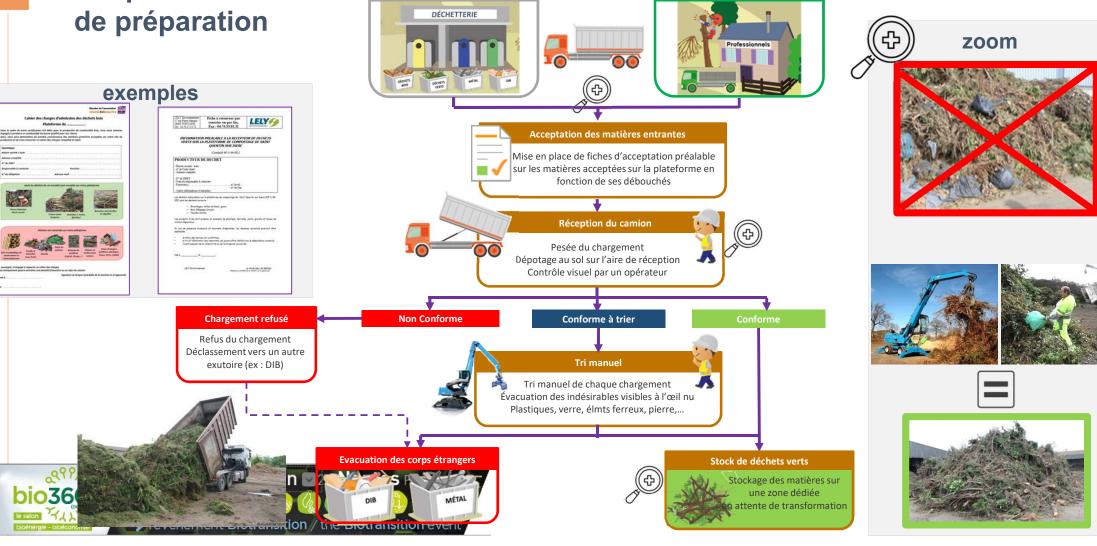


Process de tri sur plateforme de préparation

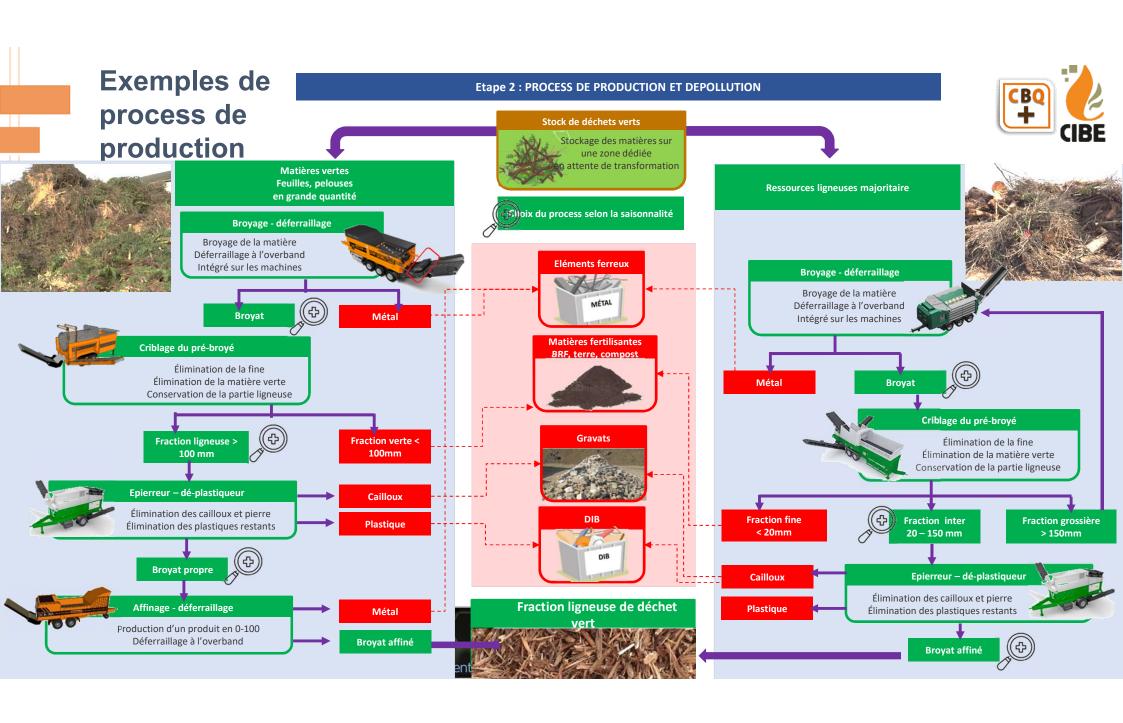
Etape 1 : RECEPTATION ET ACCEPTATION DES MATIERES ENTRANTES

Apports des professionnels





Apports des déchèteries







Constat:

- Fraction ligneuse des déchets verts : Un gisement de plus en plus utilisé
- Une filière professionnalisée par de nouveaux process et matériels
- Des normes non applicables

Objectifs des démarches ISO

- 1. Ouvrir le champ d'application de la norme ISO 17 225-4 au marché industriel
- 2. Créer un tableau dédié aux <u>classes industrielles</u> IA et IB de plaquettes de bois classiques
- 3. Créer une 3ème catégorie IC dédiée à la fraction ligneuse de la catégorie "Élagage et résidus de jardin »
- 4. Homogénéiser l'analyse / la classe de taille des particules entre les tableaux de l'ISO 17225-1: 2014 et de l'ISO 17225-4: 2014 et affiner la classification des P100 et P200 regroupant des produits hétérogènes.

Travaux auprès de l'ISO

- □ Etude du REX des acteurs de la filière
- □ Propositions de spécifications en accord avec ce REX et les autres normes
- □ Campagnes d'analyses des plaquettes/broyats de bois industrielles actuellement utilisées en chaufferie (Cofinancé par l'ADEME) => transmis aux experts ISO
- □ Rédaction d'un projet de norme
- □ Travaux sur les réponses : argumentaires et supports techniques et lobbying auprès de la commission ISO
- □ Défense des positions aux réunions de commission ISO







Constat:

- Fraction ligneuse des déchets verts : Un gisement de plus en plus utilisé
- Une filière professionnalisée par de nouveaux process et matériels
- Des normes non applicables
- Une position DGEC défavorable



Travaux et objectifs :

- Qualifier la FLDV disponible sur le territoire via une étude ADEME
- Proposer une révision de la norme ISO 17 225-4 ou la création d'une norme dédié pour intégrer les qualités matières et réviser les granulométries



Etude ADEME Multi sites – multi procédés de production de fraction ligneuse pour une même qualité







Figure 2: Sampling map of the study







Characterization study of Industrial wood CHIPS Wood chips from forest/by product /residues/ untreated used fuel supported by ADEME

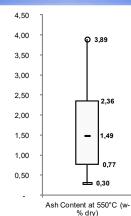
- Study carried out from January to April 2018
- Representative study of the national market
- 31 samples of wood chips from I1 and I2 (forest, by product and residues from wood processing, untreated used wood)
- Samples out of fuel from plant with different size (0,7 to 400 MW), 13 boiler brand, 5 technologies
- Sampling and analysis according to international biofuel standards



Exemple of results

Ash content of I1 and I2 class

	Ash Content at 550°C (w-% dry)
Q 25%	0,77
Min	0,30
Median	1,49
Max	3,89
Q 75%	2,36



	Ash Content
	at 550°C (w-%
	dry)
Q 25%	0,84
Min	0,72
Median	1,15
Max	5,22
Q 75%	2,81

ISO 17 225-9 cat I2

6,00 Φ 5,22 5,00 4,00 3,00 2,00 1,00 Ash Content at 550°C (w-

Limits suitable with the french market





















French Feedback of Industrial wood CHIPS Data Base of wood fuel used in France supported by ADEME

- Data base of 2800 samples
- Representative study of the national market
- Analyse by class I1/I2
- Sampling from 2008 to 2018

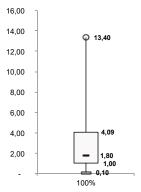
Ash content (w%dry)

Q 15.60

Limits suitable with

Ash content of I1 and I2 class

	Ash Content
	at 550°C (w-
	% dry)
Q 25%	1,00
Min	0,10
Median	1,80
Max	13,40
Q 75%	4,09



	Ash Content
	at 550°C (w-
	% dry)
Q 25%	1,00
Min	0,10
Median	2,00
Max	15,60
Q 75%	6,50



16,00

14.00

12,00

10.00

8,00

ISO 17 225-9



bio360











ISO 17 225-9













the french market 18,00







- Projet de norme porté par la commission française pour la valorisation de la fraction ligneuse (rédaction, lobbying...)
- □ Etudié et adapté par les différents experts internationaux pour le respect des origines et sources mais également des spécifications pour éviter toutes pollutions
- □ Norme TS publiée à l'international le 16 Mars 2020
- Norme ISO 17225-9:2021 Biocombustibles solides Classes et spécifications des combustibles
 Partie 9: Plaquettes et broyat de bois à usage industriel Publiée juillet 2021
- □ La norme précise :
 - Origines et sources (notamment <u>la fraction ligneuse des déchets verts</u>)
 - Spécifications produit et qualité
 - Révision des granulométries avec intégration des fractions PL
- □ Cible d'usage : Mettre en place une certification basée sur cette norme



ISO 17 225-9

CIBE

FINAL DRAFT INTERNATIONAL STANDARD ISO/FDIS 17225-9

ISO/TC 238

Secretariat: SIS

2021-04-12

2021-06-07

Solid biofuels — Fuel specifications and classes —

Part 9:

Graded hog fuel and wood chips for industrial use

Biocombustibles solides — Classes et spécifications des

Partie 9: Plaquettes et broyat de bois à usage industrie

IS DRAFT ARE INVITED TO R COMMENTS, NOTIFICATION PATENT RIGHTS OF WHICH NO TO PROVIDE SUPPORTING

IN ADDITION TO THEIR EVALUATION AS BEING ACCEPTABLE FOR INDUSTRIAL TECHNO-LOGICAL, COMMERCIAL AND USER PURPOSES DRAFT INTERNATIONAL STANDARDS WAS OCCASION HAVE TO BE CONSIDERED IN THE LIGHT OF THEIR POTENTIAL TO SECONE STAN-DARDS TO WHICH REFERENCE MAY BE MADE IN NATIONAL REGULATIONS. ISO/CEN PARALLEL PROCESSING



ISO/FDIS 17225-9:2021(E)

© ISO 2021



4 Classes industrielles dont :

3 classes origine/ressources et une classe de mélange

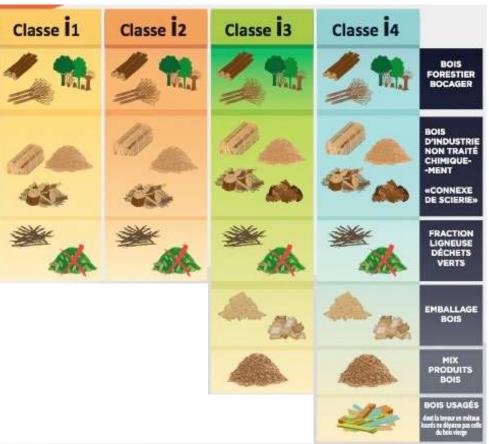
Origines et Sources : Scope élargi à :

- toute ressources bois non traitées issues de la foret pour toutes les classes
- Sous produits de l'industrie du bois maintenus
- Aux sous produits de l'industrie du bois pour la classe 13
- Aux bois usagés non traités chimiquement pour la classe 13
- Aux bois usagés pour la classe I4 (si les installations sont compatibles à cet usage)

Spécifications techniques :

- Complètes pour toutes les classes
- Issues d'un **consensus** international qui a intégré les problématiques de pollutions gazeuses et/ou solides en fixant des seuils à ne pas dépasser
- Toutes ces valeurs sont **normatives** donc **exigeables**
- Certaines à usage informatif (potentiellement normatif dans le futur):
 - Fusion des cendres
 - Masse volumique
 - % de matières exogène

Origines et sources





- Une ouverture importante sur les ressources acceptables dans la production de bois énergie pour le marché industriel
- Un outil qui permet le cadrage de l'usage de ces biomasses moins qualitatives (FLDV, Bois usagé...) et qui permet une analyse à la source de la qualité des matières avant de constater des dégradations sur les émissions
- Un outil qui donne un cadre mais qui doit s'adapter à la règlementation nationale
- Une classe définie pour le mix produit







Vers un arrêté SSD

- □ En 2015, le MTE a proposé un projet de fiche combustion excluant l'usage des DV issue des bennes de déchetteries, les DV issus des professionnels restent admis en 2910
 - Echange entre la filière et le ministère (MTE) pour trouver un consensus sur l'usage uniquement de cette FLDV quelque soit la source de provenance en excluant le bois composté -> statut quo pendant ces échanges
 - Une norme internationale développée sur la base de cette FLDV et son usage en chaufferie depuis 2021
 - Retour d'expérience de la filière sur le déploiement d'une SSD via celle sur le bois d'emballage utilisé depuis 2014

∨ers un arrêté SSD

- La filière propose de travailler avec une certification produit basée sur la norme (pour la qualité des combustibles) et sur les travaux nationaux (pour les procédés de production) tout en incluant seulement la FLDV
- L'état impose une SSD basée sur les DV issus des bennes de déchèterie





Projets d'arrêté SSD Déchets verts

- Arrêté nécessaire sur les DV issus de bennes de déchèterie
 -> déchets
 - Base SSD + seuils de l'ISO + Analyses
 - -> garantie efficacité tri pour usage de la section grossière de la fraction ligneuse des déchets verts

Article 3

Critères à respecter pour sortir du statut de déchets

Les broyats de déchets de bois issus de déchets verts cessent d'être des déchets lorsque la totalité des critères suivants sont satisfaits :

- a/ sélection des intrants
- b/ mis en place de tri
- c/ respect des critères contrats d'appro, normes, respects
- des seuils de polluants -> analyses
- d/ mise en place autocontrôles
- e/ obligation contrat ou commande
- f/ mise en place gestion de la qualité
- et d'attestation de conformité







Projets d'arrêté SSD Déchets verts

Incompréhension l'article 10

"Dans les DROM, lorsque des circonstances locales particulières et des anomalies géochimiques naturelles des sols le justifient au travers d'une campagne représentative de FLDV issus de tri et de process adapté, l'autorité compétente en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement peut déroger aux dispositions prévues au sein de la section 3.3 de l'annexe l. Lorsque des circonstances locales particulières le justifient, l'autorité compétente en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement peut élargir le champ d'application de l'arrêté aux fractions non ligneuses des broyats issus de déchets verts. Les deux précédents alinéas ne sont applicables qu'aux broyats issus de déchets verts qui ont avec pour destination une installation de combustion classée sous la rubrique 3110 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement."





Prochaines étapes : référentiel de certification ?

- Objectif:
 - · Construire un référentiel en cohérence avec l'ensemble des gisements portant sur :
 - Fonctionnement : isolation des flux, des stockages
 - Traçabilité
 - Contrôles
 - Aboutir à une démarche certifiante afin de mieux encadrer :
 - Les matières entrantes
 - La qualité produit attendu
 - Le contrôle et le suivi interne
 - La sécurité sur la production et la consommation
 - basée sur un référentiel de bonnes pratiques
 - moyens internes et externes en complémentarité avec les outils existants
 - en cohérence avec les autres filières qui va permettre de garantir une qualité d'usage dans un référentiel international.

